

## NOTES DIVERSES

Avant 1832, il y avait aucun pont au Val-Saint-Germain sur la Rémarde. Les deux ponts du Val et de Bouville construits en ladite année ont coûté ensemble mille huit cents francs.

Le pont du Val emporté partiellement par un débordement des eaux au commencement de février 1881 a été reconstruit du 31 août 1882 au 22 mai 1883. Ce dernier travail a coûté à lui seul plus de vingt-cinq mille francs.

---

La nouvelle école de garçons sur la place de l'église fut ouverte en 1856. La mairie et la classe se trouvaient avant cette époque dans la maison appartenant aujourd'hui (1885) à Alfred Marnet, située entre la grande rue et la propriété Viennet, aujourd'hui propriété Cossé.

---

### UNE CHASSE AU CHATEAU du MARAIS

(Extrait du Rambolain, N° du 15 nov. 1884)

Le 1<sup>er</sup> novembre dernier, jour de la Toussaint, de jeunes seigneurs élégants arrivaient au Château du Marais.

A 9 heures du matin, le personnel de la maison, maîtres et serviteurs, soixante personnes environ, se trouvaient réunies dans la cour d'honneur du château, sous la direction de Mme Hennem, propriétaire par intérim ; cette pieuse société, parée de ses plus riches atours et rehaussée par l'éclat de jolies dames, partit pour entendre la messe en l'église de Sainte-Julienne au Val-Saint-Germain.

Tout-à-coup, cette capricieuse procession seigneuriale, changeant de direction, prit la route de Saint-Chéron ; les nobles dames allèrent à l'office célébré par M. le curé Grosset, tandis que leurs cavaliers, répandus dans les hôtels de la ville, honoraient les saints à leur façon.

A onze heures, un copieux déjeuner, offert aux frais de M. le marquis de la Ferté, dans les riches salons du château, et servi par de nombreux domestiques en habit neuf et perruque réunissait de nouveau cette élégante société.

A une heure, commençait le grand acte de la journée, celui pour lequel cette brillante société avait été réunie. Aidé par soixante-dix rabatteurs et favorisés par de nombreux engins disposés durant huit jours par cinquante ouvriers dans le domaine du Marais, une dizaine de ces preux chevaliers réussirent à abattre trois lièvres et un chevreuil, ce dernier tué par M. le Comte de Sapia d'Angervilliers.

A six heures du soir, une salve d'artillerie, tirée du péristyle du château, annonçant la fin d'une campagne qui laissera d'impérissables souvenirs dans la mémoire des habitants de Saint-Maurice, du Val-Saint-Germain et de Saint-Chéron.

Au diner, M le curé Grosset, aumônier de circonstance de M. le Marquis de la Ferté, bénit les heureux résultats d'une chasse dont il avait le matin même demandé au ciel le succès et reçut en retour, de ses égards et de sa bienveillance pour ces paroissiens d'un nouveau modèle, la principale pièce de cette chasse, celle abattue par M. le Comte de Sapia.

Après une telle journée le futur domaine de M. le Duc d'Agen n'est pas près de se repeupler de gibier !

Signé : un propriétaire de la contée.

---

## Un TABLEAU du CARAVAGE dans l'EGLISE du VAL-SAINT-GERMAIN

---

M. le Chanoine Lenfant, ancien curé du Val-Saint-Germain à M. le curé actuel :

« Versailles, 30 mai 1882,  
« Monsieur le curé,

« J'ai très bien gardé le souvenir de la vierge à la Chaise dans l'église du Val-Saint-Germain. Je ne sais si ce tableau a été donné par les habitants du château du Marais et personne de mon temps n'a manifesté cette opinion.

Un jour que M. le Comte Niolé visitait avec moi l'église, il fut frappé du mérite de ce tableau qui était alors bien détérioré ! Sur son désir de le faire rentoiler à ses frais il fut envoyé à Paris. J'ignore le prix de cette restauration.

Dans tous les cas on donnait à cette toile une certaine valeur et on pensait qu'elle était du Caravage, un peintre célèbre à peu près de ce nom, si j'ai bonne mémoire.

Au reste ce tableau doit être conservé avec soin et placé dans un endroit où il ne puisse se détériorer davantage.

Veillez, etc.

Signé : Lenfant »

---

## FABRIQUE de l'EGLISE du VAL

---

D'après un recueilloir, la paroisse du Val-Saint-Germain possédait avant la Révolution, Arpents de terre et 143 Francs de rentes sur particuliers.

La reconstruction du château du Marais a duré de 1774 à 1784. Les travaux ont couté en moyenne et annuellement 50 mille livres, en 1775, ils se sont élevés à 110 mille livres.

Un boucher-charcutier, Adolphe Eugène Blanchard, des Molières vînt s'établir au Val-Saint-Germain le 22 mai 1889. Faute d'affaires il renonça à son commerce le 8 aout 1890.

Un boulanger, Eugène François Bienaimé Buisson de Dourdan, vînt également s'établir au Val-Saint-Germain, le 1<sup>er</sup> mai 1890. Cette boucherie et cette boulangerie étaient à proximité, l'une à droite, l'autre à gauche, de l'église, dans la grande rue, et du côté opposé de l'église.

La route de la Poterie (entre le carrefour Malnuit et Bouville) a été faite l'hiver de 1885 – 1886.

Le moulin de Bouville qui a complètement cessé de fonctionner en mars 1888 est sans doute destiné à disparaître prochainement. D'ailleurs, la plupart des moulins des vallées de la Rémarde et de l'Orge disparaissent successivement.

---

## PROCES entre M. COSSE et la COMMUNE

---

M. Emile Cossé, propriétaire de l'ancienne maison Viennet (M. Viennet fut doyen de l'Académie Française et mourut au Val-Saint-Germain en 1868) fit l'acquisition de la ferme voisine de sa maison en 1884, ainsi que de tous les lopins de terre situés entre le chemin de grande communication n°27 et la sente allant du Val-Saint-Germain au hameau de Levimpont. Il acheta également la même année le reste des terres situées entre ladite sente et sa propriété.

A la place de ces terres il fit creuser l'hiver suivant (1884-1885) la pièce existant aujourd'hui dans son parc. En même temps il démolit la ferme nouvellement acquise, sauf le principal corps de bâtiment dont il fit une buanderie, etc. Il supprima la sente ci-dessus mentionnée, ce qui alluma un procès entre lui et la commune, procès encore pendant aujourd'hui 1<sup>er</sup> janvier 1889. Aux élections municipales de 1884, M. Cossé avait été élu conseiller au second tour de scrutin à la presque unanimité des voix, par ce motif qu'il était fort peu religieux, en concurrence avec M. Fleury, fidèle paroissien. Aux élections municipales de mai 1888, il fut impitoyablement évincé du conseil par cette atteinte aux intérêts des pauvres petits électeurs !! Il réunit 29 voix sur 175 électeurs et 1400 votants environ.

A l'automne 1887, il fit construire la grande remise et l'atelier de peinture qui bordent la route.

---

### M. MARNET, Maire

(Publié dans la Croix de Seine-et-Oise du 1er aout 1893)

Par le soussigné : « Val-Saint-Germain »

On sait que la municipalité du Val-Saint-Germain soutint de mai 1885 à juillet 1891, un procès en revendication d'une sente interceptée par M. Cossé, propriétaire de la Commune.

Après neuf sentences prononcées au cours de cette procédure, une dixième et dernière rendue le 31 juillet 1891 par le tribunal de 1<sup>ère</sup> instance de Rambouillet déboutait la commune de sa demande et donnait gain de cause à M. Cossé. Les frais s'élevaient dit-on, à 8000 Frs. On croyait dès lors ce procès définitivement éteint ; il n'en était rien ;

M. Cossé mort le 21 février 1892. M. Marnet, maire le suivait à son tour le 5 juin dernier (1893). Or, les héritiers Cossé demandent 10 000 francs de dommages intérêts à la famille Marnet pour un bris de clôture qui eut lieu à l'origine du procès. Poussé, en effet, par la majorité de ses collègues au Conseil Municipal, M. Marnet, agissant en qualité de Maire, alla un jour briser le treillis récemment établi par M. Cossé pour intercepter le passage de la sente discutée. D'où la réclamation actuelle. On attribue même la mort subite de M. Marnet à la peur produite chez lui par cette revendication. En ce moment la municipalité regarde cette affaire comme sienne et entend endosser la responsabilité de l'acte exercé par le maire de 1885 !

L. Dupont

Le procès de la commune contre Emile Cossé dont il est question à la feuille précédente s'est terminé le 31 juillet 1891. La commune a été déboutée de sa demande en restitution.

M Emile Cossé est mort à Paris le 21 février 1892, ne laissant pour héritiers que des neveux et nièces.

Sa propriété a été achetée 60 000 francs par M. Billard en mars 1893.

1538 – 1553 – Pierre Chauveau, vigneron à Angervilliers, s'oblige à livrer à Jacques Hue « Varlet à marier » demeurant au Val-Saint-Germain, un poinson de vin Cléret « Bien Enfutaillé »

(E 4011 liasse) (Arch. De Seto)

---

Monsieur Viennet, membre de l'Académie française ; député en 1829 et maire du Val-Saint-Germain de 1830 à 1868, disait un jour à son collègue Benjamin Constant : « je suis bien malheureux de ne croire à rien ; ah ! si j'avais des enfants, je les préserverais de ce malheur en les faisant élever chrétiennement. Comme vous, répondit Benjamin Constant, je voudrais croire à quelque chose ; mais je ne crois à rien, et c'est vraiment un supplice pour moi. ». De tels aveux sont bien précieux, surtout quand ils sortent de la bouche d'hommes si haut placés dans l'opinion publique ! Ils rappellent la parole de Montesquieu, qui lui aussi, avait le malheur d'être peu croyant : chose admirable, dit-il la religion chrétienne qui ne semble avoir pour objet que notre félicité dans l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. (Né le 18 nov. 1777 à Béziers – décédé le 10 juillet 1868 à Val-St-Germain)

#### A propos de M. Viennet

« Malgré leur nationalisation française, ils (les juifs) se trouvaient dans une condition d'inégalité injuste, en face des cultes salariés par l'état, leur culte étant le seul auquel le budget de la France restait étranger ». Les francs-maçons étaient là pour réparer une si criante injustice : "cette inégalité cessa bientôt, (M. Kahn) grâce à l'intervention du duc d'Orléans (1830), lieutenant général du royaume, grâce à Mrs Viennet et de Rambuteau qui s'employèrent ardemment à réaliser pour les juifs en droit et en fait l'égalité civile la plus complète : la loi du 8 février 1831, portant qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier, les ministres du culte israélite seraient rémunérés par l'état, fut la consécration de leur état religieux.

Le diable au XIX<sup>ème</sup> siècle, 1894 p. 482

Suicidés - Au Val-Saint-Germain (S et O) le 24 février 1885, Mme Champagne se pend ; Mr Champagne s'est noyé en 1884 au mois de juin. Ces gens n'avaient que le blasphème sur les lèvres. N'est-ce pas le cas de le dire « telle vie telle mort » ?

Et ce ne sont pas les premiers suicidés dans cette famille. Les parents qui enseignent à leurs enfants le chemin du plaisir au lieu de celui de l'église, peuvent considérer là un des résultats auxquels ce chemin séduisant conduit.

A Paris, les gens qui veulent le plus s'amuser aboutissent sans cesse au réchaud ou à la Seine et il faut un triste courage pour préparer de pauvres enfants à vivre sans dieu et à mourir en réprouvés.

#### Eglise du Val-Saint-Germain

Par décret du 4 décembre 1964, la nef surbaissée de l'église du Val-Saint-Germain a cessé d'être affectée au culte. (J.O. du 9 décembre).

#### La fontaine de Sainte-Julienne

C'est au Val-Saint-Germain que l'église conserve le chef de Sainte-Julienne (Jui-yenne en parler local). Les pèlerinages organisés en l'honneur de Sainte Julienne attiraient au XVIII<sup>ème</sup> siècle plus de 30 000 pèlerins par an ; après l'office et les dévotions ils se groupaient auprès de la fontaine assez considérable surmontée d'un buste représentant celui de la sainte. Cette fontaine se trouve à gauche de l'église. Cette tête était peinte. Les bonnes femmes lui trouvaient selon les années, la figure plus ou moins rose. Si elle était pâle, signe mauvais, on aurait des ennuis. Si elle était rougissante, elles se réjouissaient, c'est que tout irait pour le mieux.

Sainte Julienne était invoquée pour guérir des maladies en général, l'heureuse délivrance des femmes en couches, la conservation de la santé d'un enfant, les maladies contagieuses (notamment le

choléra). Lors de l'épidémie de choléra de 1832, elle fut priée avec une si grande ferveur à Rambouillet que ses habitants lui attribuèrent la cessation du fléau et le peu de personnes qui en furent atteintes.

Ces pratiques ont cessé vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

### Sainte Julienne au Val-Saint-Germain

Les Diverses classes de pèlerinage - Dans le moyen-âge, les pèlerinages étaient en grande faveur ; on les considérait comme un moyen de racheter ou expier les plus grands péchés

Ils se divisaient en quatre classes. La première comprenait les quatre pèlerinages majeurs de Jérusalem, de Rome, de Compostelle et de Lorette. Le pèlerinage de Chartres appartenait à la seconde classe. On désignait encore les pèlerinages sous la dénomination d'extérieurs, qui étaient contenus dans la province même.

Les tribunaux ecclésiastiques faisaient un fréquent usage des pèlerinages en condamnant les pénitents traduits devant eux à en effectuer un ou plusieurs pour le rachat de leurs fautes. Les anciens pèlerinages constituaient à peu près les seuls moyens pour voyager avec sécurité. Dans ce temps-là, habillé d'une certaine manière, le pèlerin était reconnu de tout le monde et jouissait d'une certaine considération.

Le pèlerinage du Val-Saint-Germain – Le Val-Saint-Germain était un lieu de pèlerinage à cause des reliques de Sainte-Julienne qui s'y trouvaient renfermées dans une châsse. Outre ces reliques, on vénérât une statue qui représentait la sainte plongée jusqu'à la ceinture dans une chaudière remplie d'huile bouillante. Dans l'intérieur de cette statue étaient aussi placées des reliques. La figure de la sainte était observée ; si elle avait le teint vermeil, on prédisait toutes choses agréables ; au contraire, si elle avait le teint jaunâtre, si elle paraissait souffrante, c'était signe de calamité. Les pèlerins faisaient brûler des cierges devant la sainte. Les paroisses qui s'y rendaient en corps avaient leurs souches déposées dans l'église. On y plaçait un cierge plus ou moins gros, renouvelé chaque année par la paroisse qui avait apporté cette souche. Cette pratique se continue aujourd'hui ;

Martyre de Sainte-Julienne – On sait que Sainte-Julienne souffrit à Nicomédie dans l'Asie Mineure, sous l'empire de Dioclétien, durant la dernière persécution générale. Promise dès ses plus tendres années à un jeune noble, nommé Evilase, qui devint bientôt préfet de la ville, Julienne chercha à éluder la promesse faite par sa famille. Dès lors, son fiancé devenu son persécuteur la livra à différents tourments qui furent enfin couronnés par le martyre.

Origine du Pèlerinage de Sainte-Julienne – Une vertueuse dame nommée Sophonie passant une quarantaine d'années plus tard par Nicomédie, obtint le corps de Julienne des pieux chrétiens qui le conservaient, et voulut le conduire à Rome ; mais le navire ayant été poussé par la tempête aux côtes d'Italie, le précieux dépôt fut confié au territoire de Pouzolles, où on lui érigea un magnifique mausolée.

Pouzolles garda peu de temps les reliques de Sainte Julienne. Elles furent bientôt transférées à Cumès ou elles restèrent plusieurs siècles, jusqu'au moment où les Napolitains, se rendant maîtres de cette ville, transportèrent le saint corps à Naples.

Cette ville possédait donc le corps entier de Sainte-Julienne lorsqu'il se trouva dispersé dans plusieurs endroits de l'Europe par le don qui en fut fait à plusieurs chevaliers de passage à Naples au retour des croisades

L'un d'eux, gentilhomme breton, avait obtenu le chef presque tout entier et s'empressait de l'emporter dans son pays lorsqu'en arrivant au Val-Saint-Germain, village du diocèse de Chartres, aujourd'hui de Versailles, et situé à sept kilomètres de Dourdan, il fut saisi d'une maladie assez violente pour être contraint de s'arrêter. Se voyant en danger de mort, il se recommanda à celle dont il gardait les restes avec tant de religion et fit vœu, s'il guérissait, de laisser au Val-Saint-Germain son précieux trésor dans une église qu'il ferait élever à ses frais. Son vœu fut entendu du ciel.

Origine de l'église du Val-Saint-Germain – Fidèle à sa promesse, le noble croisé fit construire une église dont il reste encore la nef du milieu et la nef latérale de l'Evangile (24m40 de long dans l'œuvre sur 10m40) et y déposa la relique insigne que, depuis ce jour, de nombreuses populations n'ont cessé d'entourer de leur foi et de leur vénération.

Ces faits, ou mieux, cette origine du pèlerinage remonte, suivant un sentiment, à la seconde croisade et à l'épiscopat de Gozlin ou Gosselin de Lèves, qui gouverna l'église de Chartres de 1149 à 1155, selon une autre opinion, à la cinquième croisade qui eut lieu de 1219 à 1221. Plus tard, au XVIème siècle, l'affluence des pèlerins nécessita l'agrandissement de l'église. C'est alors que fut construit le chœur ou la nouvelle église (18m X 15m70).

Les reliques – Monseigneur Paul Godet des Marais, évêque de Chartres, fit la visite du reliquaire l'an 1697 en présence de Paul Masson, curé du Val-Saint-Germain. Il fut reconnu que les trois principaux ossements contenus dans la châsse étaient l'os occipital et les deux pariétaux d'un chef humain, plusieurs autres ossements enveloppés en deux paquets différents dont l'un contenait une portion de l'occipital d'un autre crâne, et l'autre deux portions du coronal, une portion de la mâchoire supérieure, un os contigu de la mâchoire, une portion de l'os.. Des dents et plusieurs autres petits ossements.

Le certificat de cette visite constate qu'un procès-verbal fut trouvé dans la châsse, mais tellement détérioré, tellement « pourry » que quelques mots seuls étaient encore lisibles. Entre signatures on y voyait celle de Gosselin. Était-ce bien là la signature de l'évêque Gosselin ? La question reste indécise.

Longpont possède aussi plusieurs reliques considérables de notre sainte vierge martyre. Celles qui sont à Meulan et aux Mureaux viennent du trésor de Longpont. La relique de Milly vient du Val-Saint-Germain. Les reliques de Meulan y sont venues du temps de M. le Curé Ducorps qui administra cette paroisse de 1842 à 1868.

Valpuiseau (doyenné de Milly) possède aussi des reliques de Ste Julienne.

But du pèlerinage – Dans les anciens pèlerinages, chacun avait un but particulier, sa vertu spéciale. A Chartres, près de la vierge noire, les femmes y allaient pour devenir mères ; à Saint-Rémy-d'Auneau, pour les rhumatismes ; à Saint-Evroult, pour faire bénir quelques aliments destinés à des bestiaux malades ; à Saint-Sulpice-de-Favières pour obtenir la guérison des maladies nerveuses et des maux de tête ; à Sainte-Julienne, pour la guérison d'un malade, pour l'heureuse délivrance des femmes en couches, la conservation de la santé d'un enfant, pour les maladies contagieuses, les calamités publiques.

Confrérie et grâces attachées au pèlerinage – Il existe dans l'église du Val-Saint-Germain une confrérie de Sainte-Julienne. Tout chrétien peut en faire partie, et mettre ainsi sa santé, ses biens, son âme, sa vie tout entière sous la protection de cette sainte vierge martyre. Dans le diocèse, d'autres paroisses, 30 environ, possèdent une confrérie de Sainte-Julienne.

Trois messes sont dites chaque année à l'autel de Sainte-Julienne pour les membres de la confrérie ; le 16 février, jour de la fête patronale, le troisième lundi de mars et le lundi de la Pentecôte, jour de l'ouverture de la neuvaine du pèlerinage.

De plus, en vertu d'un indult accordé d'abord pour sept ans par le pape Clément XII le 5 juin 1734, et renouvelé à perpétuité par l'entremise du Cardinal Caprara le 12 février 1805, tous les fidèles qui visiteront l'église du Val-Saint-Germain, quel jour que ce soit de l'année, se confesseront, communieront et prieront selon les intentions de N.S. par le Pape pourront gagner une indulgence plénière.

#### Guérisons miraculeuses dues à l'intercession de Ste Julienne

La relation que nous publions ici est extraite textuellement des anciens registres de catholicité, aujourd'hui registres de l'Etat-Civil. :

*« A la plus grande gloire de Dieu et à l'honneur de Ste Julienne, dont les précieuses reliques sont en grande vénération dans ma paroisse le Val-Saint-Germain du diocèse de Chartres, certifiée à tous ceux qui voudront rendre à Dieu la gloire et la reconnaissance qui lui sont dues, que l'an mil sept cent trente trois, le lundi de la pentecôte Marie-Anne Ardi, femme de Jérôme Jufroi, de la paroisse d'Angerville-La-Gaste sur le grand chemin de Paris à Orléans amena en l'église dudit Val-Saint-Germain une de ses filles appelée Marie-Anne âgée d'environ sept ans perclue entièrement du bras droit par la petite vérole, qu'elle avait fait voir et panser par tous les chirurgiens du lieu, qui l'auraient assuré qu'elle ne pourrait jamais guérir et qu'elle en demeurerait estropiée toute sa vie et que pendant qu'on disait la messe pour elle à l'autel de Sainte-Julienne, dans le moment de la consécration, il prit à ladite petite fille un tremblement considérable*

*et une sueur qui fit croire à sa mère qu'elle allait mourir et la transporter dehors, que le tremblement et la sueur étant passée, elle aperçut sa fille qui portait la main à la bouche, s'en servit sur le champ pour manger, ce qu'elle n'avait jamais fait depuis son accident et depuis ce moment-là, n'a eu aucun mal à son bras, ainsi qu'elle nous l'a certifié. La pentecôte suivante en y ramenant la dite fille, en foi de quoi j'ai signé comme assuré de la chose et croiant le miracle très véritable et comme témoin oculaire en faire connaître la vérité à tout le monde, le mardi de la pentecôte mil sept cent trente-quatre. Signé : Scellier, curé »*

*« On m'avait conseillé de faire authentifier ce miracle, mais si on agit de bonne foi, on n'aura pas de peine à croire la vérité, et quand on n'agit pas de bonne foi on révoque bien vite tout en doute. J'ai écrit ceci sur le registre de la même année, mais je ne l'ai écrit que l'année d'après, afin d'être assuré que ladite petite fille a resté parfaitement guérie ». Signé : « Scellier »*

Les foires de Sainte-Julienne – A l'occasion du pèlerinage de Sainte-Julienne, Jean Hureault, seigneur du Marais, obtint de François 1<sup>er</sup>, des lettres patentes datées du mois d'août 1538. Par ces lettres, le roi lui accordait le droit de marché au Val-Saint-Germain le lundi de chaque semaine, et deux foires annuelles au 18 février et 17 août.

Le pèlerinage au XVII<sup>ème</sup> siècle – On peut évaluer à trente mille au moins, le nombre des pèlerins qui venaient annuellement à Sainte-Julienne au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle. En effet, le résidu des cierges brûlés devant la châsse se vendait quatre cents livres par an. En estimant ce résidu au prix d'un franc la livre et en supposant qu'il fût le cinquième des cierges, cela faisait deux mille livres de cire. En divisant cette quantité par deux onces, poids d'un cierge ordinaire cela ferait seize mille pèlerins apportant chacun leur cierge, l'autre moitié au moins ne donnant rien.

Le nombre des souches déposées dans l'église s'élevait à plusieurs centaines. De tous les points de France, des villes et des villages, qui avaient leurs souches dans l'église du Val-Saint-Germain, y envoyaient une députation chaque année, Lyon ne cessa d'envoyer ses représentants qu'à la Révolution. Le petit village de Saint-Jacques, dans les basses-Pyrénées, envoya les siens jusqu'à la moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle. (Ce concours explique la coutume en vertu de laquelle les populations à dix lieues à la ronde ne connaissaient le Val-Saint-Germain que sous le nom de Ste-Julienne qu'elles prononçaient « jui-yène »).

Sous la terreur –

*« Le 22 novembre 1793, ou le 2 frimaire an III de la République Française, nous Honoré Henry, prêtre, natif d'Entrevaux, ancien diocèse de Glandèves, département des Basses-Alpes, curé de la paroisse du Val-Saint-Germain, dit Sainte-Julienne, district et canton de Dourdan, ayant été averti par M. Pierre Picot, curé de Saint-Maurice que le nommé Couturier, représentant du peuple se proposait de venir faire découvrir l'église de cette paroisse et la faire abattre ensuite, comme étant un foyer de fanatisme à cause de la prétendue relique de Sainte-Julienne où un grand concours de peuple y venait en pèlerinage, mais le jour ou le dit représentant devait exécuter son horrible projet, il fut attaqué de si violentes douleurs d'entrailles qu'il quitta précipitamment le canton, après avoir nommé un commissaire à la tête d'un détachement de l'armée révolutionnaire, pour venir enlever les vases sacrés et autres objets d'or et d'argent, ainsi que la châsse de Sainte-Julienne qui était en vermeil, de sorte que le jour de leur arrivée, nous nous étions déjà rendus en ladite église accompagné de personnes notables les sieurs François Leroy, propriétaire, Adrien Houdoin, Charron et Louis Plisson, maître d'écoles, où leur présence avons fait ouverture de la dite châsse, en avons retiré les précieuses reliques, que nous avons renfermées dans une boîte scellée de notre cachet, pour rester entre nos mains en attendant de la miséricorde divine le retour de notre sainte religion, et pour éviter les profanations de tout genre qui auraient eu lieu si nous n'avions usé de cette mesure essentielle, en nous résignant à la mort.*

*Fait au Val-Saint-Germain le jour et an que dessus.....*

*Signé Henry, curé du Val-Saint-Germain »*

Contrairement au projet des ennemis de la religion, l'église ne fut que fermée durant la Terreur et rendue au culte le 4 juin 1795. Les enfants nés dans ces jours néfastes ne furent baptisés qu'après cette date.

L'abbé Henry, prêta le serment à la constitution civile du clergé. Ce malheur lui fut commun avec la plupart de curés de la contrée.

Le pèlerinage au XIXème siècle – Le pèlerinage reprit son cours à l'époque du Concordat, mais le nombre des fidèles se trouva dès lors bien diminué. A l'époque du choléra de 1832, le concours des pèlerins s'accrut avec une nouvelle ferveur. Plus de cent paroisses vinrent, dans l'espace de quelques semaines, demander la cessation du fléau par l'intercession de Sainte-Julienne. La plupart des souches qu'on voit encore aujourd'hui dans l'église du Val-Saint-Germain datent de cette époque. Le même spectacle se renouvela en 1849 où, de mai à septembre, plus de soixante-douze paroisses vinrent implorer la miséricorde divine à l'occasion du même fléau. (Il n'y eut pas un seul cas de choléra au Val-Saint-Germain en 1849).

Ce mouvement se ralentit les années suivantes, et le nombre des paroisses venant en corps, réduit d'abord à une vingtaine en 1870, diminue chaque année. Honneur aux paroisses de Corbreuse, les Mureaux, Meulan, Rambouillet, Roinville, Saint-Cloud, Saint-Cyr-Sous-Dourdan, Sermaise et Sonchamp qui ont une amère douleur que nous voyons cet antique pèlerinage, un des plus anciens de la contrée, n'être plus que l'ombre de lui-même et destiné à disparaître dans un avenir prochain si de meilleurs jours se lèvent sur notre pays. Le nombre des souches, témoignage vénérable de bonne foi de nos pères est encore de 160, mais combien ne sont là que pour attester la piété de nos aïeux. (1882)

Sainte-Julienne à Saint-Jacques du Haut-Pas à Paris – Pour donner une idée du cérémonial en usage dans les paroisses éloignées qui, de tout temps, se sont rendues au Val-Saint-Germain, nous allons transcrire ici une lettre qui nous fut adressée le 24 mai 1882 par M. l'abbé Pirouley, vicaire de Saint-Jacques du Haut-Pas à Paris.

*« ... En 1760, le culte de Sainte-Julienne était établi à Saint-Jacques du Haut-Pas depuis plus de 150 ans. On en possédait les reliques sous le Maître-Autel : ce maître-Autel qui fut détruit à la grande Révolution et avec lui disparurent les reliques de Sainte-Julienne. Il y avait à la paroisse St Jacques du Haut-Pas, une confrérie en l'honneur de Sainte-Julienne.*

*« Chaque année le curé et les marguilliers de Saint-Jacques, se rendaient en pèlerinage au Val-Saint-Germain et voici comment se passait ce pèlerinage : (ce qui suit est emprunté au calendrier particulier de Saint-Jacques du Haut-Pas.*

*« Dernier dimanche d'août.*

*« A 5 heures et demie on dit une messe basse précédée de l'eau bénite, et au milieu de la messe les prières du prône, la lecture de l'évangile et une courte instruction. Après cette messe, M. le curé et M.M. les marguilliers vont en pèlerinage au Val-Saint-Germain, près Dourdan, diocèse de Chartres. A leur arrivée dans l'église du dit lieu, ils chantent solennellement les premières vêpres de Sainte-Julienne, vierge et martyre, l'une des titulaires de ladite église.*

*« Le lendemain à 4 heures et demie du matin, on chante la Grande Messe après laquelle on part. Au retour on chante dans cette église les deuxièmes vêpres comme elles sont marquées dans le propre au jour de la fête (elles sont du commun).*

*« Mardi de la quinquagésime, Fête de Ste Julienne, vierge et martyre, petit solennel. Office du commun des vierges.*

*« Avant dernier dimanche après la Pentecôte Translation de Ste Julienne. Doub majeur...)*

Aujourd'hui encore (1885), St Cloud, Meulan et les Mureaux font leur pèlerinage à peu près comme autrefois les fidèles de St Jacques du Haut-Pas.

En 1872, les paroisses de Suresnes, Puteaux, Colombes et St Cloud, chantaient la messe au Val-Saint-Germain à minuit. Quatre messes de minuit au mois d'août.



## LISTE DES SOUCHES EN 1882

Souches du diocèse de VERSAILLES  
(Dates inscrites sur quelques souches)

Une souche est un grand cierge postiche en bois ou en fer blanc ou de marbre où l'on ajoute une cire et qui sert pour les processions

ABLIS	(Saint-Pierre-Saint-Paul)	1797	Doyenné de SAINT-ARNOULT
ALLAINVILLE-AU-BOIS	(Saint-Pierre)		Doyenné de DOURDAN
ARPAJON	(Saint-Clément)		Doyenné d'ARPAJON
AUTHON-LA-PLAINE	(Saint-Aubin)	1804	Doyenné de DOURDAN
AUVERS-SAINT-GEORGES	(Saint-Georges)	1827	Doyenné de la FERTE-ALAIS
AVRAINVILLE	(Notre-Dame)	1829	Doyenné d'ARPAJON
BALLANCOURT	(Saint-Martin-Saint-Spire)		Doyenné de CORBEIL
BEAUNE		1830	Doyenné de la FERTE-ALAIS
BOINVILLE-LE-GAILLARD	(Sainte-Vierge)		Doyenné de SAINT-ARNOULT
BOISSY-LA-RIVIERE	(Saint-Hilaire)	1832	Doyenné d'ANGERVILLE
BOISSY-LE-CUTE		1844	Doyenné de la FERTE-ALAIS
BOISSY-LE-SEC		1809	Doyenné d'ETAMPES
BOISSY-SOUS-SAINT-YON	(Saint-Thomas de Cantorbéry)		Doyenné de DOURDAN
BOUTERVILLIERS	(Notre-Dame de Toutes Aydes)		Doyenné d'ETAMPES
BREUX	(Saint-Martin)		Doyenné de DOURDAN
BRIIS-SOUS-FORGES	(Saint-Denis)	1801	Doyenné de MARCOUSIS
BRIERES-LES-SCELLES			Doyenné d'ETAMPES
BRUYERES-LE-CHÂTEL	(Saint-Didier)	1829	Doyenné d'ARPAJON
BUC	(Saint-Jean-Baptiste)		Doyenné de VERSAILLES SUD
BULLION	(Saint-Vincent)	1856	Doyenné de SAINT-ARNOULT
BURES	(Saint-Mathieu)	1853	Doyenné de PALAISEAU
CERNAY-LA-VILLE	(Saint-Brice)		Doyenné de CHEVREUSE
CHALO-SAINT-MARS		1832	Doyenné d'ETAMPES
CHAMARANDE	(Saint-Julien)	1827	Doyenné de la FERTE-ALAIS
CHAMPCUEIL	(Notre-Dame-Saint-Sulpice)	1832	Doyenné de CORBEIL
CHAMPMOTTEUX	(Sainte-Marie-Madeleine)		Doyenné de MILLY
CHATIGNONVILLE	(Saint-Mamers)		Doyenné de DOURDAN
CHEPTAINVILLE	(Saint-Martin)		Doyenné d'ARPAJON
CHEVANNES	(Saint-Symphorien)		Doyenné de CORBEIL

CHEVREUSE	(Saint-Martin)	1832	Doyenné de CHEVREUSE
CHOISEL	(Saint-Jean-Baptiste)		Doyenné de CHEVREUSE
CLAIREFONTAINE	(Saint-Nicolas)		Doyenné de SAINT-ARNOULT
CORBREUSE	(Notre-Dame)		Doyenné de DOURDAN
CRACHES	(Notre-Dame-Saint-Gorgon)	1807	Doyenné de SAINT-ARNOULT
DAMPIERRE	(Saint-Pierre)		Doyenné de CHEVREUSE
DANNEMOIS			Doyenné de MLLY
DOURDAN	(Saint-Germain)	1816	Doyenné de DOURDAN
EGLY	(Saint-Pierre)		Doyenné d'ARPAJON
EMANCE	(Saint-Rémy)		Doyenné de RAMBOUILLET
ETAMPES	(Saint-Gilles)	1809	Doyenné d'ETAMPES
ETAMPES	(Saint-Martin)	1843	Doyenné d'ETAMPES
ETRECHY	(Saint-Etienne)		Doyenné d'ETAMPES
FORGES-LES-BAINS	(Sainte-Vierge-Assomption)	1827	Doyenné de MARCOUSSIS
GALLUIS	(Saint-Martin)	1810	Doyenné de MONFORT-L'AMAURY
GAZERAN	(Saint-Germain d'Auxerre)		Doyenné de RAMBOUILLET
GOMETZ-LA-VILLE	(Saint-Clair)		Doyenné de MARCOUSSIS
GOMETZ-LE-CHÂTEL	(Saint-Clair)		Doyenné de MARCOUSSIS
GUERVILLE	(Saint-Martin)		Doyenné de MANTES
GUIGNEVILLE			Doyenné de la FERTE-ALAIS
GUILLERVAL	(Saint-Gervais-Saint-Protais)		Doyenné d'ANGERVILLE
IGNY	(Saint-Pierre)		Doyenné de PALAISEAU
JANVRY	(Notre-Dame-Mont-Carmel)	1829	Doyenné de MARCOUSSIS
LA FERTE-ALAIS	(Notre-Dame)	1832	Doyenné de la FERTE-ALAIS
LA FORÊT-LE-ROI	(Saint-Nicolas)	1806	Doyenné de DOURDAN
LA FORÊT-SAINTE-CROIX		1832	Doyenné d'ANGERVILLE
LA NORVILLE	(Saint-Denis)	1832	Doyenné d'ARPAJON
LE MESNIL-RACOIN			Doyenné de la FERTE-ALAIS
LE PERRAY	(Saint-Eloi)		Doyenné de RAMBOUILLET
LES BREVIAIRES	(Saint-Antoine)	1870	Doyenné de RAMBOUILLET
LES ESSARTS-LE-ROI	(Sainte-Corneille-Saint-Cyprien)	1832	Doyenné de RAMBOUILLET
LES GRANGES-LE-ROI	(Saint-Léonard)		Doyenné de DOURDAN
LES MESNULS			Doyenné de MONFORT-L'AMAURY
LES MOLIERES	(Sainte-Marie-Madeleine)		Doyenné de MARCOUSSIS
LES MUREAUX			Doyenné de MEULAN

LEUDEVILLE	(Saint-Martin)		Doyenné	d'ARPAJON
LEUVILLE	(Saint-Jean)	1800	Doyenné	de MEULAN
LONGVILLIERS	(Saint-Pie)		Doyenné	de SAINT-ARNOULT
MAISSE	(Notre-Dame-Saint-Médard)		Doyenné	de MILLY
MANTES	(Notre-Dame)		Doyenné	de MANTES
MARCOUSSIS	(Sainte-Marie-Madeleine)	1812	Doyenné	de MARCOUSSIS
MAROLLES-LES-ARPAJON	(Notre-Dame-Saint-Georges)	1837	Doyenné	d'ARPAJON
MASSY	(Sainte-Marie-Madeleine)		Doyenné	de LONGJUMEAU
MENNECY-VILLEROY	(Saint-Pie)	1806	Doyenné	de CORBEIL
MEROBERT	(Sainte-Vierge)	1807	Doyenné	de DOURDAN
MEULAN	(Saint-Nicolas)		Doyenné	de MEULAN
MILLY	(Notre-Dame)		Doyenné	de MILLY
MONDEVILLE			Doyenné	de la FERTE-ALAIS
MONTFORT-L'AMAURY	(Saint-Pierre)		Doyenné	de MONTFORT-L'AMAURY
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX	(Saint-Martin)		Doyenné	de VERSAILLES SUD
MONTLHERY	(Sainte-Trinité)		Doyenné	d'ARPAJON
MORIGNY		1832	Doyenné	d'ETAMPES
NOZAY	(Saint-Germain)	1809	Doyenné	de PALAISEAU
ORCEMONT	(Saint-Eutrope)		Doyenné	de RAMBOUILLET
ORMOY-LA-RIVIERE	(Saint-Jacques-Saint-Christophe)		Doyenné	d'ETAMPES
ORPHIN	(Sainte-Monégonde)		Doyenné	de SAINT-ARNOULT
ORSAY	(Saint-Martin)	1832	Doyenné	de PALAISEAU
ORVEAU-SOUS-BOUVILLE			Doyenné	d'ETAMPES
PALAISEAU	(Saint-Martin)	1832	Doyenné	de PALAISEAU
POIGNY	(Saint-Pierre)	1870	Doyenné	de RAMBOUILLET
PONTHEVRARD	(Notre-Dame)		Doyenné	de SAINT-ARNOULT
PRUNAY-SOUS-ABLIS	(Saint-Pierre-Saint-Paul)		Doyenné	de SAINT-ARNOULT
RAIZEUX	(Notre-Dame)		Doyenné	de RAMBOUILLET
RAMBOUILLET	(Saint-Lubin)		Doyenné	de RAMBOUILLET
RICHARVILLE	(Saint-Lubin)	1824	Doyenné	de DOURDAN
ROCHEFORT	(Notre-Dame)	1833	Doyenné	de SAINT-ARNOULT
ROINVILLE	(Saint-Denis)		Doyenné	de DOURDAN
SAINTE-ARNOULT	(Saint-Arnoult-Saint-Nicolas)		Doyenné	de SAINT-ARNOULT
SAINTE-CHERON	(Saint-Chéron)	1807	Doyenné	de DOURDAN
SAINTE-CLOUD	(Saint-Cloud)	1831	Doyenné	de SEVRES

SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	(Saint-Cyr)		Doyenné de DOURDAN
SAINT-ESCOBILLE	(Saint-Denis)	1852	Doyenné de DOURDAN
SAINT-HILARION	(Saint-Hilarion)	1813	Doyenné de RAMBOUILLET
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	(Saint-Jean)		Doyenné de MARCOUSSIS
SAINT-LEGER-EN-YVELINES	(Sait-Léger-Saint-Jean-Baptiste)	1805	Doyenné de RAMBOUILLET
SAINT-MARTIN-DE-BRETHENCOURT	(Sainte-Madeleine-Saint-Martin)		Doyenné de SAINT-ARNOULT
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	(Saint-Maurice)		Doyenné de DOURDAN
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE	(Saint-Michel)	1833	Doyenné d'ARPAJON
SAINTE-MESME	(Sainte-Mesme)		Doyenné de SAINT-ARNOULT
SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	(Saint-Avoy-Saint-Rémy)		Doyenné de CHEVREUSE
SAINT-VRAIN	(Saint-Caprais)		Doyenné d'ARPAJON
SAULX-LES CHARTREUX	(Notre-Dame ou Sainte-Marie)	1834	Doyenné de LONGJUMEAU
SERMAISE	(Sainte-Vierge)		Doyenné de DOURDAN
SOISY-SUR-ECOLE	(Saint-Aignan)		Doyenné de MILLY
SONCHAMP	(Saint-Georges)		Doyenné de SAINT-ARNOULT
TORFOU	(Notre-Dame)	1822	Doyenné de la FERTE-ALAIS
VAUGRIGNEUSE	(Notre-Dame de la Grande)	1807	Doyenné de MARCOUSSIS
VERT-LE-PETIT	(Saint-Martin)		Doyenné d'ARPAJON
VIDELLES		1832	Doyenné de la FERTE-ALAIS
VIELLE-EGLISE	(Saint-Gilles)	1804	Doyenné de RAMBOUILLET
VILLABE	(Saint-Marcel)		Doyenné de CORBEIL
VILLECONIN	(Saint-Aubin-saint-Thibaud)		Doyenné d'ETAMPES
VILLEJUST	(Saint-Julien)		Doyenné de PALAISEAU
VILLENEUVE-SUR-AUVERS	(Saint-Thibaud de Cantor)		Doyenné de la FERTE-ALAIS
VILLEPREUX	(Nativité-Saint-Germain)	1854	Doyenné De MARLY-LE-ROI
VOISIN-LE-BRETONNEUX	(Nativité-Notre-Dame)		Doyenné de CHEVREUSE

#### Souches de diocèses étrangers

AUNAY-SOUS-AUNEAU	(Saint-Eloy)		Doyenné de CHARTRES
AUNEAU			Doyenné de CHARTRES
AUTRY			Doyenné d'ORLEANS
BETILLE-LE-COMTE			Doyenné de CHARTRES
BLEURY			Doyenné de CHARTRES
CELY			Doyenné de MEAUX

CHAMPSERU			Doyenné de CHARTRES
COLOMBES	(Saint-Pierre)		Doyenné de PARIS
ECROSNES			Doyenné de CHARTRES
GALLARDON	(Saint-Pierre)		Doyenné de CHARTRES
GAS			Doyenné de CHARTRES
HANCHES-SAINT-GERMAIN			Doyenné de CHARTRES
HOUVILLE			Doyenné de CHARTRES
HOUX			Doyenné de CHARTRES
LA CHAPELLE D'AUNAINVILLE			Doyenné de CHARTRES
LETHUIN			Doyenné de CHARTRES
LEVAINVILLE	(Saint-Gilles)		Doyenné de CHARTRES
MAISONS-EN-BEAUCE			Doyenné de CHARTRES
MONTLOUET			Doyenné de CHARTRES
ROINVILLE-EN-BEAUCE			Doyenné de CHARTRES
SAINT SYMPHORIEN			Doyenné de CHARTRES
SERMAISE			Doyenné de CHARTRES
SOULAIRES		1847	Doyenné de CHARTRES
SURESNES			Doyenné de PARIS
UMPEAU			Doyenné de CHARTRES
VOISE		1830	Doyenné de CHARTRES
YMERAY	(Saint-Georges)		Doyenné de CHARTRES

Souches du diocèse de VERSAILLES	125
Souches du diocèse ETRANGERS	28
Souches sans titre	6

*SOUCHES EN DOUBLE D'ABLIS, BOISSY LE SEC, S<sup>T</sup> GILLES D'ETAMPES, RAMBOUILLET ET HOUVILLE*

Total : 165 souches

---